



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

grande distribution

Question au Gouvernement n° 3339

Texte de la question

EMPLOI CHEZ CARREFOUR

M. le président. La parole est à Mme Martine Billard, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Martine Billard. Monsieur le Premier ministre, Carrefour, géant de la grande distribution, voit ses bénéfices augmenter.

M. Lucien Degauchy. Tant mieux !

Mme Martine Billard. Mais grâce à des provisions exceptionnelles, le groupe cache la réalité de sa santé économique. Cela lui permettra de payer moins d'impôts.

Dans le même temps, la hausse des produits de première nécessité a été considérable, diminuant d'autant le pouvoir d'achat de nos concitoyens à petits ou moyens revenus.

La grande distribution continue aussi de pressurer ses fournisseurs, imposant des prix tellement bas que les agriculteurs en arrivent à vendre de fait à perte.

Pendant ce temps, les deux principaux actionnaires montent une opération financière afin d'empocher la coquette somme de 6 milliards d'euros. Bernard Arnault et Colony Capital n'auront pas de soucis à se faire pour boucler leurs fins de mois !

Les salariés du groupe devront, eux, se contenter d'une hausse de salaire de seulement 2 %, de toute façon prévue avec la réévaluation automatique du SMIC au 1er juillet, puisque l'immense majorité des employés, même après trente ans d'ancienneté, ne dépassent guère ce niveau de salaire.

Pour satisfaire les actionnaires avec des dividendes à deux chiffres, les salariés sont considérés comme une simple variable d'ajustement économique : 10 000 emplois ont été supprimés ces cinq dernières années dans le groupe. La généralisation du travail de nuit, le temps partiel imposé et les nouveaux modes d'organisation entraînent une dégradation dramatique des conditions de travail et une augmentation du stress des salariés. Après ceux des hypermarchés, qui ont obtenu des avancées, ce sont les employés des supermarchés qui entrent dans l'action chez Carrefour Market. Pour l'heure, la direction refuse de répondre à leurs justes revendications.

Voilà où mène votre politique de cadeaux aux grandes entreprises : leurs patrons se sentent tout permis ! Les députés du Front de gauche proposent de taxer les sociétés qui abusent des contrats précaires et du temps partiel imposé, qui frappent particulièrement les femmes.

Monsieur le Premier ministre, au lieu de vous en prendre aux allocataires du RSA, quand allez-vous taxer la précarité organisée pour qu'enfin, les salariés retrouvent des conditions de travail dignes et des salaires à la hauteur de leurs besoins ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SRC.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Madame la députée, vous savez comment se passent les discussions chez Carrefour, ce que la direction propose, ce que les salariés demandent. La direction propose de 2 à 2,5 % d'augmentation et une réduction de 7 % sur les produits Carrefour. Les salariés demandent que cette augmentation de salaire soit rétroactive au 1er janvier, que les réductions sur les produits Carrefour soient plus importantes et que les salaires soient alignés sur ceux des salariés des hypermarchés Carrefour.

Si cette négociation annuelle obligatoire a lieu, c'est aussi parce que la majorité a voté en décembre 2008 un

texte prévoyant qu'en l'absence de négociations les exonérations de charges ne seront pas au rendez-vous.

(Exclamations sur les bancs du groupe GDR.)

Mme Martine Billard. Ce n'est pas le problème !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Vous pouvez dire non - il est vrai que vous n'avez pas voté ce texte - mais c'est aussi grâce à ce dispositif que la pression est plus grande qu'auparavant pour ouvrir des discussions sur les salaires.

Dans ce que vous avez dit, j'ai relevé un point important, qui constitue une vraie divergence entre nous. Vous pensez qu'il faut prendre par l'impôt alors que nous pensons qu'il faut répartir la valeur autrement, notamment grâce à une prime quand les dividendes augmentent. *(Exclamations sur les bancs des groupes GDR et SRC.)*

Vous êtes dans la taxation, dans l'incantation. Nous souhaitons quant à nous - et sur certaines parties de votre discours nous ne sommes pas à des années-lumière de distance - que, si les bénéficiaires, si les dividendes progressent, les salariés aient davantage. *(Mêmes mouvements.)*

Plutôt que de rester dans les postures, vous pourrez, à partir du 14 juin, voter le texte relatif à la prime contre dividendes qui sera présenté par le Gouvernement et sa majorité. Cela fera un avantage de plus pour les salariés ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC. - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. Pierre Gosnat. Baratin !

Données clés

Auteur : [Mme Martine Billard](#)

Circonscription : Paris (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3339

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 8 juin 2011